



Sommaire

1. INTRODUCTION

- 1.1. Définitions et symboles
- 1.2. Informations générales

2. CONDITIONS DE SÉCURITÉ

3. CARACTÉRISTIQUE DU PRODUIT

- 3.1. Paramètres de commande

4. UTILISATION ET ENTRETIEN DES VOLETS

- 4.1. Utilisation
- 4.2. Exploitation
- 4.2.1. Commande

5. ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DES VOLETS

- 5.1. Maintenance
- 5.2. Réparations
- 5.3. Révisions techniques

6. DANGERS

7. DÉMONTAGE ET ÉLIMINATION DU PRODUIT

8. MARQUAGE DE PRODUIT

9. INSTRUCTION D'INSTALLATION

- 9.1. Instruction d'installation pour store vénitien externe dans le système d'adaptation SZF/A SkyFlow
- 9.2. Instruction d'installation pour store vénitien extérieur en SZF/P SkyFlow encastrable
- 9.3. Instruction d'installation pour store vénitien externe dans le système autoportant SZF/S
- 9.4. Instruction d'installation pour store vénitien extérieur en SZF/BX1 SkyFlow encastrable

Consignes de sécurité importantes.

Avertissement !

Le respect des consignes fournies dans le présent mode d'emploi permet d'assurer la sécurité des personnes. Conservez les présentes consignes.

En cas où ce mode d'emploi comporte des phrases incompréhensibles ou vous avez des doutes quant à son interprétation, veuillez contacter le fabricant avant d'installer ou d'utiliser les volets.

Le contenu de la présente documentation est protégé par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en République de Pologne, notamment par la loi du 4 février 1994 sur les droits d'auteur et les droits y afférents (Dz. U. z 2006 r. Nr 90, poz. 631 z późn. Zm. [Journal des Lois 2006, No 90, pos. 631 avec modif.ult.]) et par les dispositions du droit de l'Union européenne, notamment par la Directive 2001/29/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information (JO 2001 No 167 p.10 avec modifications ultérieures). Télécharger ou copier la documentation, en entier ou en partie, aux fins de distribution ultérieure sans accord préalable de Aluprof SA est illégal et entrainera la responsabilité pénale et juridique civile.

nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques. au j our 2021.

1. INTRODUCTION

Tous les produits fabriqués par Aluprof sont conçus selon les normes les plus élevées en tenant compte de la fonctionnalité, de l'esthétique et du confort d'utilisation. Le travail des concepteurs est fondé sur les connaissances modernes en matière de conception et les personnes responsables de la production utilisent les connaissances les plus récentes en matière de la technologie de production ce qui garantit la sécurité d'utilisation.

1.1. Définitions et symboles

Fabricant - toute personne qui produit des produits et les commercialise sous son propre nom ou sa propre marque. Ce produit c'est le brise soleil orientable (BSO). Le fabricant est l'entreprise Aluprof.

Le fournisseur - peut également être un monteur du produit qui est le brise soleil orientable (BSO).

Utilisateur du dispositif- une personne utilisant le produit installé qui dans ce cas est le brise soleil orientable (BSO).

Le présent mode d'emploi comporte des informations spéciales mises en relief par un signe graphique dont il faut prendre connaissance.

Pictogramme	Signification	Description
	INFORMATION	Ce symbole signifie des informations importantes dont il faut prendre connaissance. Il n'indique pas des situations néfastes ou dangereuses pour les personnes et le produit.
	ATTENTION	Indique la situation pouvant entraîner le risque d'endommager le produit.
	AVERTISSEMENT	Indique les informations relatives à la sécurité dont le non-respect peut entraîner un risque pour la propre santé ou la vie des autres personnes.
	DANGER	Indique la situation relative à un danger pour la santé ou la vie des autres personnes par électrocution.
	INFORMATION	Signifie que ce produit ne peut être jeté avec les déchets ménagers.

1.2. Informations générales

Les relations entre le fournisseur et le destinataire sont soumises aux conditions des livraisons. Ces conditions déterminent les limites de responsabilités et excluent les conséquences des pertes. Le fournisseur, conformément aux conditions générales des livraisons, n'assume pas la responsabilité pour les pertes causées par non-respect du présent mode d'emploi à l'exception des défauts imputables au fournisseur.

 Aluprof S.A. n'assume pas la responsabilité pour les dommages causés par non-respect des consignes comprises dans le présent dossier et se réserve le droit à y apporter les modifications.

Les efforts permanents sont investis dans l'amélioration du produit et de la qualité relative aux prestations et à la sécurité d'utilisation.

 Le présent mode d'emploi est destiné à l'utilisateur du volet extérieur à lames, il est important d'en prendre connaissance avant la première mise en service du volet. Il fournit des informations indispensables pour assurer une utilisation sûre et un entretien convenables des volets. Conserver ce mode d'emploi pendant toute la durée de vie des volets. En cas de vente, veuillez bien à fournir ces volets avec le mode d'emploi.

 Le mode d'emploi et d'entretien est fourni avec l'instruction de programmation.

 Le propriétaire du volet est responsable de communiquer aux autres utilisateurs les informations fournies dans ce mode d'emploi et les conseils relatifs à l'utilisation du produit.

 Le fabricant n'assume pas la responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation non conforme et d'un mauvais entretien.

 Tout dommage imputable à un cas de force majeure, résultant des conditions météorologiques spécifiques ou d'une usure normale ne font pas l'objet de réclamation.

 Le fabricant n'assume pas la responsabilité pour les modifications ou les révisions apportées à la construction du produit ou l'installation d'éléments additionnels non prévues par le fabricant.

nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques. au jour our 2021.

2. CONDITIONS DE SÉCURITÉ

Le respect des conditions ci-dessous est nécessaire pour assurer la sécurité des utilisateurs et du fonctionnement des volets. Les conditions concernent l'endroit et le mode d'utilisation des volets.

-  Ne pas utiliser les volets si les câbles électriques sont endommagés.

-  Prévoir des conditions de sécurité spécifiques à l'égard des enfants et des personnes handicapées. Les surveillants des enfants sont tenus responsables pour le respect du mode d'emploi en matière de sécurité fourni par le fabricant.

-  Prendre toutes les mesures raisonnables relatives à la sécurité en matière de l'impact des volets sur d'autres objets ou dispositifs.

-  En cas des volets actionnés de l'endroit hors de vue du produit, l'utilisateur est tenu d'entreprendre des mesures nécessaires concernant l'environnement des volets pour prévenir son endommagement lors de l'actionnement.

-  Il est interdit de toucher les éléments mobiles d'un volet lors de son fonctionnement quand ceci est dangereux pour la santé et peut endommager le produit.

-  Il est interdit d'enlever les protections de la motorisation, il est important de les installer de manière à ce que leur démantèlement requière l'utilisation des outils.

-  En cas où la protection est munie de dispositifs électriques autonomes (par exemple les capteurs de vent, de soleil, de pluie), il est important de respecter les règles fournies dans le mode d'emploi inclus.

3. CARACTÉRISTIQUE DU PRODUIT

Le volet (le volet extérieur à lames) Aluprof est destiné pour la construction afin d'assurer l'intimité et une protection solaire extérieure en tant qu'un couvrant des baies d'une construction (p.ex. de fenêtre ou de porte), mis en place tant dans les bâtiments d'habitation que dans ceux d'utilité publique ou de production, en construction et déjà existants. Les lames des volets sont conçues à partir d'une tôle en aluminium de qualité supérieure. La tôle est vernie sur les deux faces en système PE – Polyester. Cette matière est conforme aux exigences des Normes Européennes d'European Coil Coating Association ce qui permet d'assurer la résistance aux conditions météorologiques lors des nombreuses années d'utilisation. Les lames fonctionnent (descente/ montée/rotation) grâce aux commandes électriques avec un interrupteur, un émetteur radio ou un autre dispositif doté d'un système commande automatique connecté aux capteurs tels capteur de pluie, de vent ou de soleil. Les volets extérieurs sont une solution avancée en matière de couvrants de fenêtres et portes. Grâce à une construction légère et simple, ce produit peut être mis en place presque dans chaque type de construction. Malgré leurs grands gabarits, les volets ont un aspect léger et en fait, ils sont parfaits pour mettre en relief des constructions de luxe.

Les avantages les plus importants des volets extérieurs sont suivants:

- installation et entretien simples,
- réglage harmonieux de lumière pénétrante de l'extérieur grâce à la fonction de rotation des lames dans la plage à 90° et 180°
- réduction du transfert de chaleur vers l'intérieur tout en assurant la circulation de l'air,
- réduction considérable de niveau sonore,
- protection des intérieurs contre les regards indiscrets,
- deux types de lames : lames C 80 avec des bords ourlés offrant une meilleure résistance et lames Z 90 assurant un ombrage parfait,
- compatibilité possible avec systèmes de moustiquaires,
- commande des volets grâce aux moteurs électriques,
- Coordination complète avec les systèmes de contrôle intelligent

3.1. PARAMÈTRES DE COMMANDE

Les gabarits de volets, le type de moteur et de commande déterminent les paramètres.

Caractéristiques spécifiques sont disponibles sur le site Fabricant.

Paramètres techniques du moteur			
Longueur totale du moteur	229 - 289 [mm]	Tension d'alimentation	230 [V AC]
Couple de rotation	6 ÷ 20 [Nm]	Fréquence	50 [Hz]
Nombre de rotations	24 lub 26 [min ⁻¹]	Température de travail	-20 ÷ + 70 [C°]
Durée de fonctionnement	4 ÷ 6 [min]	Indice de protection	IP 44, IP 54
Courant nominal de la motorisation	0,4 ÷ 1 [A]	Longueur de câble avec fiche électrique	0,8 [m]
Consommation de puissance	90 ÷ 230 [W]	Section de câble	3 x 0,75 lub 4 x 0,75

Paramètres techniques de commande	
Nombre de dispositifs pris en charge (groupes)	1 ÷ 15
Portée en terrain ouvert	200 [m]
Portée en intérieur	30 [m]

4. UTILISATION ET ENTRETIEN DES VOLETS

Le volet et ses composants sont conçus de manière à ce qu'aucune partie de celui-ci ne soit déformée de manière permanente lors d'une utilisation normale.

Il est important de contrôler régulièrement l'état visuel et technique des volets. En cas d'une irrégularité, ne pas mettre en service les volets. Dans un cas pareil, il est recommandé de contacter le fournisseur ou son concessionnaire agréé.

 L'utilisation d'un volet endommagé ou incomplet ou les réparations non autorisées peuvent être dangereuses pour la santé et la vie et entraîner une perte de garantie.

 Le volet est actionné par une motorisation électrique, en effet il est impossible de le faire descendre ou monter en absence de tension d'alimentation. Par conséquent, il est recommandé, avant tout dans les endroits se caractérisant par des perturbations dans l'approvisionnement énergétique, de mettre en place une alimentation électrique sécurisée.

4.1. UTILISATION

Lors de l'utilisation des volets, prenez en compte les recommandations suivantes dont le non-respect peut endommager les volets:

- le moteur des volets est destiné à un fonctionnement intermittent de courte durée et il est muni d'un interrupteur thermique arrêtant la motorisation quand le moteur est surchauffé. Le fonctionnement continu des volets ne peut être supérieur à 4 minutes et le volet peut de nouveau être utilisé après le refroidissement de la protection (env. 15 min.),
- le nombre maximal de cycles d'ouverture et de fermeture des volets par jour est à 50 cycles,
- lors de la fermeture du volet, s'assurer si le mouvement des lames n'est pas empêché par d'autres personnes ou objets,
- rester dans la zone de fonctionnement des volets est autorisé uniquement quand les volets sont entièrement ouverts (montés) et arrêtés
- il est conseillé d'enlever les salissures des lames pouvant endommager le revêtement verni du tablier lors de la montée,
- ne pas ouvrir les volets quand le tablier est couvert de gel,
- lors des précipitations de neige attendues ou des froids extrêmes, il est recommandé d'arrêter le système automatique et de faire fonctionner les volets manuellement,
- en cas des vents forts, il est recommandé de faire monter entièrement les volets,
- il est conseillé de porter attention à la qualité de l'état technique des pièces textiles des volets (bandes et échelles),
- éviter tout contact du tablier avec les objets chauds (p.ex. dispositif de chauffage, four, fer à repasser),
- ne pas apporter des modifications non autorisées au mécanisme et à la construction du volet.
- en cas d'une panne du système de suspension des volets, mettre le tablier à l'état de l'arrêt et conserver cette position jusqu'à l'arrivée de l'équipe d'entretien.

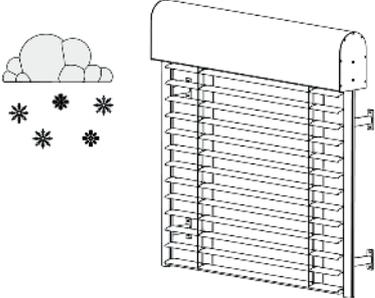
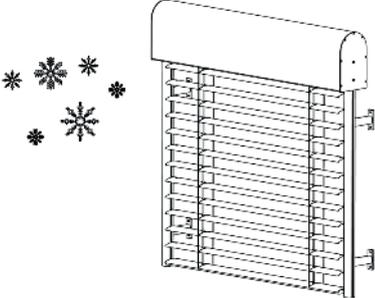
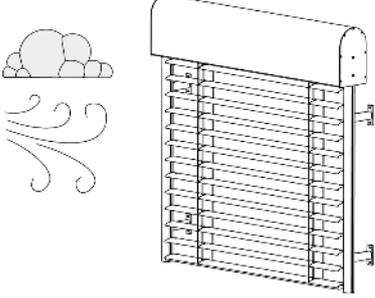
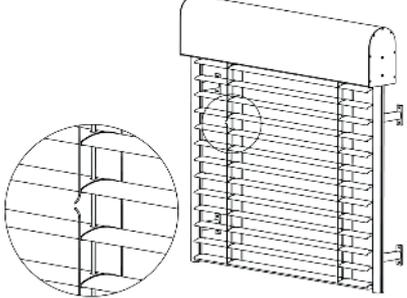
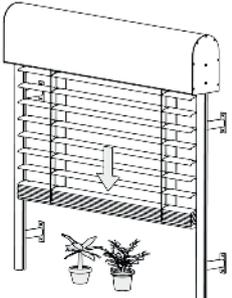
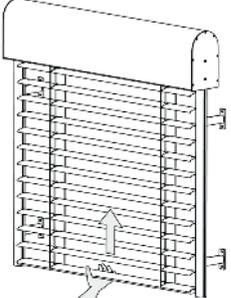
 Prêter attention aux fenêtres s'ouvrant vers l'extérieur – il est important qu'elles soient fermées lors du fonctionnement des volets.

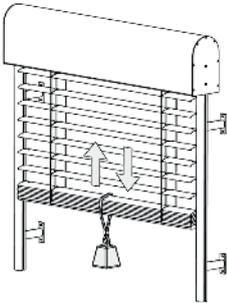
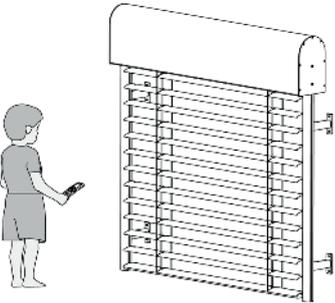
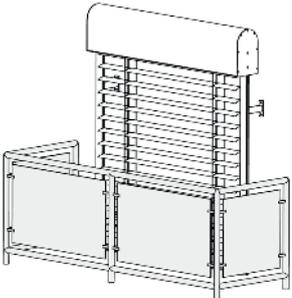
L'utilisation non conforme des volets peut:

- exposer les utilisateurs à un danger,
- entraîner le risque de l'endommagement du produit,
- entraîner la perte ou la réduction de fonctionnalité de produit,
- affecter négativement l'aspect esthétique du produit ou de toute construction.

 Le seul objectif de volet est de fournir une protection solaire, permettre de contrôler l'accès de lumière ou assurer l'intimité tout en protégeant contre les regards indiscrets.

Les règles et les consignes de base concernant la sécurité en matière d'une utilisation des volets:

En hiver	Entretien des volets lors des gelées
 <p>En cas de risque de givrage, arrêter le système automatique.</p> <p>i En cas où la motorisation des volets est munie d'une protection de surcharge ou d'un système de détection de l'obstacle, l'arrêt du système automatique n'est pas obligatoire.</p>	 <p>Les gelées et les précipitations de neige peuvent entraîner le givrage des volets. Dans un cas pareil, ne pas essayer de les faire monter ou descendre. Faire fonctionner le volet après avoir enlevé le givrage.</p> <p>Δ La mise en service des volets en cas de gelée peut les endommager.</p>
Entretien des volets lors du vent	L'état technique des pièces textiles des volets
 <p>Fermer la fenêtre en cas d'un vent fort. Assurez-vous à ce que les courants d'air ne se créent pas lors de l'absence à domicile.</p> <p>Δ Un volet descendu sur une fenêtre ouverte ne peut résister à la force du vent.</p> <p>i La classe de résistance au vent indiquée est assurée uniquement en cas d'une fenêtre fermée.</p>	 <p>Porter attention à la qualité de l'état technique des bandes et échelles.</p> <p>Δ L'endommagement de la bande ou de l'échelle peut entraîner une descente involontaire des lames et endommager les éléments des volets.</p>
Zone de fonctionnement des volets	Entretien non conforme des volets
 <p>Veiller à ce que la zone de fonctionnement des volets soit libre d'objet ou de personnes pouvant empêcher leur fonctionnement. Si les volets rencontrent l'obstacle, il convient d'abord de faire monter légèrement le tablier et ensuite enlever l'obstacle.</p> <p>Δ Les zones de fonctionnement des volets couvertes ou bloquées peuvent endommager le produit.</p>	 <p>Il est interdit d'utiliser la force pour faire monter les volets manuellement ou avec des outils.</p> <p>Δ Toute tentative d'un déplacement manuel des lames peut endommager les volets et affecter leur fonctionnement.</p>

Entretien des volets non conforme à leur destination	Accès aux éléments d'entretien des volets
	
<p>Ne pas charger les volets avec un poids supplémentaire.</p> <p>⚠ Toute tentative d'une surcharge des volets peut entraîner leur endommagement.</p>	<p>Il est interdit aux enfants de jouer avec la télécommande ou l'interrupteur du volet.</p> <p>Mettre la télécommande hors de la portée des enfants. Seuls les adultes peuvent contrôler les volets.</p>
Volets dotés d'une motorisation électrique pour portes-fenêtres ou portes de terrasse.	
	<p>En cas où les volets installés au-dessus d'une porte-fenêtre ou d'une porte de terrasse constituent « la baie » unique permettant l'accès vers un balcon ou une terrasse, il existe un risque potentiel « d'enfermer » la personne restant sur le balcon ou la terrasse.</p> <p>⚠ Désactiver le système automatique.</p>

4.2. EXPLOITATION

Le fonctionnement des volets est assuré par un actionneur électrique dont le produit est doté.

En cas d'une commande temporaire, il est recommandé de mettre en place un système automatique complet protégeant contre le vent et le froid. En absence de module de contrôle du givrage, arrêter le système pour la période hivernale.

- ⚠** Faire monter ou descendre les volets jusqu'à leurs réglages de fins de course pour éviter tout endommagement.
- ⚠** Les volets doivent être relevés lorsque la vitesse du vent est > 17 m / s. Il est recommandé de réagir personnellement dans une telle situation, malgré l'automatisation pivoter la forme d'un capteur de vent.
- ⚠** Veiller à ce que la zone du tablier des volets soit libre d'objet ou de personnes pouvant empêcher leur fonctionnement.
- i** Les fins de course de la motorisation sont réglés par le fabricant, si leur chargement est nécessaire, il est obligatoire de respecter le mode d'emploi de programmation.

4.2.1. COMMANDE

La commande des volets permet de faire monter, descendre ou pivoter des lames.

Types de commandes:

- filaire – nécessitant une connexion par câble entre le moteur du volet et l'interrupteur. Le fonctionnement se fait via des interrupteurs muraux,
- sans fils (radio) – l'alimentation du moteur est câblée, tandis que la commande vers moteur se fait via une télécommande ou un émetteur mural,
- solution « mixte » – les deux systèmes de commande sont utilisés alternativement, l'utilisateur dispose d'un interrupteur près du volet ou d'une télécommande.

Un équipement de commande supplémentaire possible:

- Capteur de temps, p.ex. de vent, de pluie ou de soleil, changent la position des volets selon le temps qu'il fait,
- Horloge de commande – ouverture et fermeture des volets programmées à l'heure précise,
- Apprentissage du système, à savoir la mémorisation des comportements quotidiens de l'utilisateur des volets et reproduction automatique du planning,
- Alimentation des volets avec l'énergie solaire – option d'utiliser les panneaux photovoltaïques comme une source d'alimentation alternative,
- Commande des volets connectés au système intelligent du bâtiment - possibilité de gérer toutes les installations et tous les dispositifs s'y trouvant à partir de chaque appareil mobile connecté à l'Internet – une tablette ou un smartphone.

nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques. au jour our 2021.

i En cas où la protection est munie de dispositifs électriques autonomes (par exemple les capteurs de vent, de soleil, de pluie), il est important de respecter les règles fournies dans le mode d'emploi inclus aux appareils ci-mentionnés.

Fermeture et ouverture des volets		Plage de rotation des lames	
		C 80 	Z 90
Quel que soit le type et le mode d'emploi du système de commande, lors de la descente des volets, les lames sont positionnées à un certain angle jusqu'à atteindre la position souhaitée.	Pour ouvrir/ faire monter un volet, il convient de positionner les lames horizontalement, ensuite de nouveau, avec un interrupteur faire monter les volets.	Les volets permettent de régler librement l'accès à la lumière grâce à la possibilité de changer l'angle des lattes. Selon le type des lamelles, cet angle peut être de 180° ou 90°.	
Après une ouverture ou fermeture entière des volets, le moteur est automatiquement arrêté par l'interrupteur de fin de course.			

! Les volets sont munis d'un système de commande automatique et ils s'activent automatiquement, pour cette raison, il est important de veiller à éviter toute situation dangereuse.

L'utilisation d'un interrupteur rotatif ou à clavier	L'emploi d'une télécommande et d'un émetteur mural
Le volet se déplace ou positionne ses lames au sens choisi, après: - avoir tourné le bouton de l'interrupteur rotatif (à droite - à gauche), - en appuyant sur la touche correspondante de l'interrupteur (haut - bas).	Le volet se déplace ou positionne ses lames au sens choisi, après avoir appuyé sur la touche appropriée (haut - bas). Vous pouvez affiner la position des lamelles à l'aide de la fonction de défilement de la télécommande.
Utilisation de l'interrupteur et de la télécommande	Utilisation du capteur de temps
Le volet se déplace ou positionne ses lames au sens choisi, après avoir appuyé sur une touche appropriée de la télécommande ou sur un interrupteur (haut - bas).	Le volet fonctionne automatiquement et change la position des lames en fonction du temps sans l'intervention de l'utilisateur. Selon le cas, une commande individuelle avec un interrupteur ou une télécommande est accessible.

! Dans le cas où pendant le fonctionnement des volets, le tablier s'est arrêté et le moteur continue de fonctionner, éteignez immédiatement le moteur en appuyant sur le bouton approprié de la télécommande, et dans le cas d'un interrupteur sans maintien, relâchez le bouton ou, dans le cas d'un interrupteur avec maintien de fonction, appuyez dans le sens opposé.

5. ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DES VOLETS

⚠ N'apportez aucune modification au produit par vous-même, car cela pourrait annuler la garantie et présenter un risque pour la santé, la vie et le bon fonctionnement. Les travaux de réparation doivent être effectués par le centre de service qualifié du fournisseur ou son représentant autorisé.

⚠ Lors de différents travaux, déconnecter les circuits principaux de l'alimentation! La vie est mise en danger!
Sécuriser le dispositif contre un branchement involontaire!

Réparation	Nettoyage
<p>Un contrôle régulier des pièces apparentes des volets quant à leur blocage ou autre type d'endommagement. En cas des dommages ou d'anomalies de fonctionnement, ne pas réparer sans autorisation mais contacter le service de réparations.</p>	<p>Pour assurer une longue durée de vie, il est recommandé de nettoyer régulièrement la surface des volets. À ce fin, utiliser les produits de nettoyage appropriés.</p>
<p>⚠ Pour éviter toute électrocution, déconnecter les volets de la source d'alimentation lors des travaux d'entretien dans la zone de raccords électriques.</p>	<p>⚠ Pour éviter toute électrocution, déconnecter les volets de la source d'alimentation lors des travaux d'entretien dans la zone de raccords électriques.</p>
<p>i Les travaux concernant les pièces électriques ne peuvent être réalisés que par les personnes qualifiées.</p>	<p>i Enlever régulièrement les corps étrangers ou les salissures sur les rails de guidage.</p>

5.1. MAINTENANCE

Un volet sale peut endommager les mécanismes chargés de son bon fonctionnement. Nettoyer les volets au moins une fois par an, dans les zones côtières ou industrielles deux fois par an.

De simples travaux de maintenance peuvent être réalisés par l'utilisateur des volets et ne nécessitent pas de compétences particulières. Ces travaux concernent, entre autre, le contrôle du bon fonctionnement de la montée ou de la descente des lames et le fonctionnement des interrupteurs de fins de course.

Les travaux de manutention consistent à nettoyer les éléments apparents et accessibles du produit, nettoyer les lames et enlever les salissures à l'intérieur des rails de guidage. Il est important de respecter quelques règles:

- Nettoyer lors de l'arrêt des volets, commencer en faisant descendre les lames et les fermer orientées dans le même sens, ensuite, après les avoir nettoyées, dans l'autre sens.
- En lavant les fenêtres, les murs ou les volets, déconnecter la source d'alimentation électrique,
- Empêcher l'eau de pénétrer à l'intérieur du cache du rail supérieur
- Ne pas utiliser des outils tranchants, rugueux ou de produits abrasifs pour nettoyage des volets,
- Ne pas serrer fermement les volets ou ses lames,
- Laver la surface des volets avec de l'eau avec des produits nettoyants doux et neutres (réaliser les travaux à une température de 10 o à 25o). Faire descendre le volet et positionner les lames à un certain angle, il est possible d'utiliser une éponge ou une peau de chamois, rincer abondamment avec de l'eau propre. Ne pas utiliser d'appareil à haute pression. Protéger le volet contre les substances agressives ou caustiques, telles que les composés de nitrate, l'acide, la lessive ou le sel, et contre les dommages mécaniques. Des nettoyants trop agressifs peuvent entraîner une corrosion ou changement de couleur de vernis.
- Ne pas utiliser de produits chimiques organiques ou inorganiques contenant des esters, des cétones, des alcools, des arômes ou des hydrocarbures chlorés et d'autres agents de nettoyage de composition chimique inconnue,
- En enlevant les tâches de graisse (p.ex. huiles ou suie), les résidus de colles, de caoutchoucs, des silicones adhésifs, utiliser les produits sans hydrocarbures d'essence aromatisés.

i Le nettoyage humide des lamelles peut entraîner des stries disgracieuses. Nous recommandons l'utilisation de machines pour lavage spécialisé conçues pour ce type de produit.

5.2. RÉPARATIONS

 En cas de dysfonctionnement du produit ou de nécessité de remplacement de ses composants ou nécessité d'apporter des modifications à sa construction, contacter le fournisseur ou son représentant autorisé, car ces travaux ne peuvent être effectués que par un installateur agréé.

Le fabricant n'est tenu responsable de:

- Mauvaise tension ou rupture du guide-câble suite à une mauvaise utilisation,
- Réparation non autorisée de la tension du guide-câble,
- Perte de l'aspect esthétique à cause des salissures, dommages causés par les produits chimiques etc,
- Endommagements de mécanisme à cause d'une surcharge,
- Installation non-conforme à la destination, à savoir dans les intérieurs à un taux d'humidité élevé, près de sources de chaleur,
- Remaniements ou réparations réalisés par le client qui ont entraîné l'endommagement des volets,
- Rayures des surfaces vernies causées par le déballage du produit,
- Autres endommagements et dommages résultant de:
 - utilisation non-conforme du produit,
 - stockage imprudent et surcharge excessive,
 - non-respect des consignes du mode d'emploi du fabricant,
 - incidents comme inondation de l'habitat, impact des animaux, effets d'un vent fort, de pluie, gelée ou neige. Pour protéger le volet, laissez-le en position relevée.

 Si, lors de l'utilisation du volet apparaissent les fumées, débrancher immédiatement l'alimentation des volets et contacter le fournisseur ou le concessionnaire agréé.

5.3. RÉVISIONS TECHNIQUES

Pour que le volet puisse être complètement opérationnel et fonctionner correctement, il est recommandé de réaliser des révisions techniques périodiques (au moins 1 fois par an). Les révisions visent principalement à vérifier le bon fonctionnement du produit et son exhaustivité, l'état et l'efficacité du fonctionnement des éléments de construction et des dispositifs électriques, de commande et de sécurité, régler les mécanismes et, le cas échéant, remplacer les pièces usées au cours d'une exploitation naturelle.

 Il est interdit de réaliser de révisions techniques non autorisées du produit fourni ce qui peut, en effet, annuler la garantie et engendrer le danger pour la santé et la vie ou présenter le risque d'un fonctionnement incorrect. Seul un service qualifié du fabricant ou son représentant autorisé peuvent réaliser tous les travaux de service. L'utilisateur des volets est autorisé à réaliser de simples travaux d'entretien indiqués au point relatif à l'entretien et à contrôler régulièrement l'état visuel et technique des volets,

 Des révisions régulières des volets permettent d'éviter une panne éventuelle.

Veiller à maintenir les volets dans un état technique opérationnel et propres pour permettre leur utilisation sans préjudice à la sécurité et la santé de leurs utilisateurs et conformément à leur usage.

Les opérations réalisées dans le cadre des révisions techniques:

- Vérifier la durabilité et la qualité des éléments de fixation du produit,
- Évaluer la descente et la montée du tablier, y compris le bon fonctionnement des interrupteurs de fins de course,
- Vérifier la durabilité et la qualité des éléments de fixation à vis et à rivet,
- Vérifier la tension des guides-câble,
- Vérifier les fixations de l'actionneur,
- Révision technique des câbles électriques des volets et contrôle de branchement à l'installation électrique,
- Contrôle des éléments mobiles du produit et vérification de leur état technique,
- Évaluation de l'état des rails de guidage, lames et joints d'étanchéité,
- Réglage éventuel et correction dans le cadre des zones indiquées ci-avant,
- Remplacement éventuel des pièces de rechange usées.

 Remplacer les pièces de rechange uniquement par les pièces originales. Il est interdit d'utiliser les substituts!

Le fabricant n'est tenu responsable de:

- Tension incorrecte du filet due à une utilisation non conforme,
- Perte de l'aspect esthétique à cause des salissures, dommages causés par les produits chimiques etc,
- Toute réparation non autorisée de la tension du filet de moustiquaire ou de sa construction,
- Rupture de corde à cause d'une utilisation non-conforme,
- Endommagements de mécanisme à cause d'une surcharge,
- Installation non-conforme à la destination, à savoir dans les intérieurs à un taux d'humidité élevé, près de sources de chaleur entraînant la déformation du filet,
- Remaniements ou réparations réalisés par le client qui ont entraîné l'endommagement de la moustiquaire,
- Rayures des surfaces vernies et endommagement du filet de la moustiquaire lors du déballage du produit,
- Autres endommagements et dommages résultant de:
 - utilisation non-conforme du produit,
 - stockage imprudent et surcharge excessive,
 - non-respect des consignes du mode d'emploi de fabricant,
 - incidents comme inondation de l'habitation, impact des animaux, effets d'un vent fort, de pluie, gelée ou neige. Pour protéger la moustiquaire, laisser enroulée.

 L'ondulation de filet de la moustiquaire, particulièrement en cas de grandes surfaces est naturelle et ne peut être soumise à une réclamation.

6. DANGERS

Le volet Aluprof (volet extérieur à lames) est le produit qui dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles, ne présente aucun risque ou présente un faible risque compatible à son utilisation normale prenant en compte un niveau élevé d'exigences relatives à la sécurité, la vie et la santé des personnes.

Il est interdit de:

- utiliser un volet endommagé,
- rester dans la baie d'un volet ouvert tant aux personnes qu'aux objets,
- passer au-dessous du volet lors de son fonctionnement,
- mettre en service le volet et conserver le dispositif de commande à distance dans un endroit accessible pour les personnes nécessitant une surveillance des adultes,
- réaliser les travaux électriques, améliorations ou démantèlement par les personnes non autorisées,
- s'appuyer contre le volet car il ne garanti pas la protection contre les chutes.

7. DÉMONTAGE ET ÉLIMINATION DU PRODUIT

 Pour démonter le volet, il est nécessaire de couper l'alimentation électrique.

Les opérations relatives au démontage doivent être réalisées en ordre inverse par rapport à l'installation.

Pour éliminer le produit, après son utilisation, il convient de le démonter et trier tous les éléments conformément au Règlement du ministre de l'environnement du 2 janvier 2020 relatif au catalogue des déchets – Journal des Lois No 2020, pos.10 avec modifications ultérieures).

 Conformément aux dispositions de la Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), il est interdit de jeter les déchets d'équipement électrique usagés portant le symbole de la poubelle barrée avec d'autres déchets usés. Il est de responsabilité de l'utilisateur de remettre l'équipement électrique usagé au point de collecte de traitement approprié. Le marquage signifie également que l'équipement a été mis sur le marché après le 13 août 2005. Les obligations légales susmentionnées ont été mises en œuvre afin de limiter la quantité des déchets électriques et électroniques et d'assurer un niveau de collecte, de récupération et de recyclage satisfaisant. Le produit ne contient pas de composants dangereux pour l'environnement et pour la santé humaine.

En vertu de la loi du 24 avril 2009 sur les piles et les accumulateurs „Art. 44. *L'utilisateur final est tenu de remettre les piles portables usagées et les accumulateurs portables usagés, y compris les piles portables et les accumulateurs portables qui ne peuvent plus constituer une source d'énergie, à un collecteur de piles usagées ou d'accumulateurs usagés ou à un point de collecte.*”

Dodatkowo: „Art. 12. *Il est interdit de mettre les piles et les accumulateurs usagés avec d'autres déchets dans le même conteneur*”.

 Il convient de prévenir les risques pour la santé des hommes et des animaux et la pollution de l'environnement en jetant les piles ou les accumulateurs usagés dans un conteneur approprié dans des points de collecte désignés.

Les informations détaillées relatives aux activités liées aux déchets d'équipements électriques ainsi qu'aux piles et aux accumulateurs sont régies par les actes juridiques polonais et européens relatifs à la protection de l'environnement.

8. MARQUAGE DE PRODUIT

Brise soleil orientable a l'étiquette du dispositif placée sur le rail supérieur, c'est-à-dire à l'endroit où les lamelles s'empilent.

L'étiquette comprend les données du fabricant, le numéro de série, le numéro de la norme de produit harmonisée et les propriétés du produit. Le marquage CE sur l'étiquette indique que le produit est conforme à toutes les directives applicables au produit.

Veiller à ne pas cacher ou endommager le marquage de manière qui le rend illisible.

9. INSTRUCTION D'INSTALLATION

9.1. INSTRUCTION D'INSTALLATION POUR STORE VÉNITIEN EXTERNE DANS LE SYSTÈME D'ADAPTATION SZF/A SKYFLOW



https://www.katalog.aluprof.eu/dokumenty/Instrukcje_montazu/SZF_A_m_fr.pdf

9.2. INSTRUCTION D'INSTALLATION POUR STORE VÉNITIEN EXTÉRIEUR EN SZF/P SKYFLOW ENCASTRABLE



https://www.katalog.aluprof.eu/dokumenty/Instrukcje_montazu/SZF_P_m_fr.pdf

9.3. INSTRUCTION D'INSTALLATION POUR STORE VÉNITIEN EXTERNE DANS LE SYSTÈME AUTOPORTANT SZF/S



https://www.katalog.aluprof.eu/dokumenty/Instrukcje_montazu/SZF_S_m_fr.pdf

9.4. INSTRUCTION D'INSTALLATION POUR STORE VÉNITIEN EXTÉRIEUR EN SZF/BX1 SKYFLOW ENCASTRABLE



https://www.katalog.aluprof.eu/dokumenty/Instrukcje_montazu/SZF_BX1_m_fr.pdf